

Point de situation sur les recettes et les dépenses budgétaires au 31 octobre 2025

Cette note fait un point de la situation au 31 octobre 2025 par rapport aux informations fournies au paragraphe 2 du document [GB.355/PFA/2](#) concernant les recettes et les dépenses budgétaires de l'OIT.

Au 31 octobre 2025, les contributions reçues et les dépenses budgétaires enregistrées pendant l'exercice en cours se présentaient comme suit:

	Francs suisses	Dollars É.-U.
Recettes		
Contributions reçues pour l'exercice 2024-25	583 155 581	640 830 309
Arriérés de contributions au titre d'exercices antérieurs	<u>114 734 311</u>	<u>126 081 660</u>
Recettes totales perçues	697 889 892	766 911 969
Moins: somme remboursée au titre du déficit 2022-23 *	<u>572 598</u>	<u>629 229</u>
Recettes nettes perçues	<u>697 317 294</u>	<u>766 282 740</u>
Dépenses		747 939 232
Excédent des recettes par rapport aux dépenses pendant la période de vingt-deux mois qui s'est achevée le 31 octobre 2025		<u>18 343 508</u>

* Conformément à l'article 21, paragraphe 2 a), du Règlement financier, le déficit, d'un montant de 572 598 francs suisses au 31 décembre 2023, a été couvert par le Fonds de roulement (à hauteur de 35 000 000 francs suisses), et les arriérés de contributions reçus en 2024 ont été utilisés pour rembourser les sommes prélevées sur le Fonds de roulement.

L'état de recouvrement des contributions des États Membres peut être consulté en temps réel sur le [site Web de l'OIT](#).